



18 octobre 2012

La Maison européenne des pouvoirs locaux français plaide en faveur du maintien du programme européen d'aides aux plus démunis (PEAD)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Michel Destot, président en exercice de la Maison Européenne des Pouvoirs Locaux Français (MEPLF) et président de l'AMGVF et ses collègues présidents des autres associations membres, Jacques Péliissard (AMF), Christian Pierret (FVM), Claudy Lebreton (ADF), et Martin Malvy (APVF), appellent avec force le gouvernement français à défendre le maintien du financement du programme européen d'aides aux plus démunis (PEAD). Le compromis obtenu par la France en 2011 arrivant à son terme à la fin de l'année, un nouveau programme doit être voté avant décembre 2012.

Ce programme, doté actuellement d'un budget annuel de 500 millions d'euros concerne 18 millions de bénéficiaires en Europe et représente en France, entre 30 et 40 % des denrées alimentaires distribuées par les associations caritatives, soit 130 millions de repas. Les élus locaux rejoignent en ce sens l'appel des principales associations caritatives françaises - Croix-Rouge française, la Fédération française des banques alimentaires, les Restos du Cœur, et le Secours Populaire Français – inquiètes des conséquences directes d'une telle décision pour les personnes les plus démunies.

Déjà remis en cause fin 2011, ce programme avait pu être maintenu jusque fin 2013, au terme d'âpres discussions entre les Etats membres de l'Union européenne, certains d'entre eux considérant que l'Aide sociale doit relever des budgets nationaux. Il est pourtant utile de rappeler que le budget du PEAD, représente seulement 1% du budget de la Politique Agricole Commune (PAC).

Dans un contexte de crise économique majeure et d'augmentation de la pauvreté, une diminution drastique du PEAD aurait de graves conséquences sur les populations les plus fragiles. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que la réduction de la pauvreté figure parmi les principaux objectifs de la stratégie UE 2020.

Par ailleurs, dans une période de défiance croissante de nos concitoyens vis-à-vis de l'Europe, une telle décision participerait directement au rejet d'une Europe éloignée des préoccupations des citoyens.

Conscients que la future PAC ne pourra plus être le seul outil de financement de ce programme, les élus de la MEPLF craignent que le nouvel instrument juridique et financier proposé par la Commission européenne ne conduise d'une part à une diminution des montants et d'autre part à une réorientation des montants alloués. Ils seront donc attentifs aux discussions à venir et demandent avec force au gouvernement français de plaider auprès de ses homologues européens pour que ce programme soit sécurisé juridiquement et pérennisé financièrement dans le prochain budget communautaire 2014-2020 actuellement en discussion.

Contacts presse :

AMF
Marie-Hélène
GALIN

ADF
Stéphane
BUGAT

AMGVF
Sébastien
FOURNIER

FVM
Elisabeth
COQUAZ-GAROUDET

APVF
Kevin
GOLDBERG

Tél. : 01 44 18 13 59

Tél. : 01 45 49 60 43

Tél. : 01 44 39 34 65

Tél. : 01 45 44 90 11

Tél. : le 01 45 44 64 00